

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

Bâti
 Non bâtis
 Foncier avec bâti
 Location
 Vente
 Location et vente
 Occupé
 Libre
 Date limite de dépôt : 09/05/2022

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60					
GRANGUES	"Les Campios"	4 20 03	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une parcelle de terre en nature d'herbage.					
CESNY LES SOURCES SECTIONS ACQUEVILLE ET TOURNEBU EXTENSION MOULINES	"Le Chemin de Cesny" - "Le Saule" - "Le Désert"	72 58 83	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelles de terres, prairies et 6ha 62a environ de bois. Une partie de ces biens sont situés pour : -14ha 49a 53ca environ (703ZA N°s 23, 29, 52 et 78) dans un périmètre de protection rapprochée zone périphérique, -24ha 79a 12ca environ (703ZA N°s 10, 43, 54, 57, 60, 67, 72, 74, 80, C N°s 123, 124 et G N°156) dans un périmètre de protection rapprochée zone centrale avec l'obligation d'une exploitation en herbe conformément à l'arrêté préfectoral n°2013-353-0021 du 19 Décembre 2013 instituant les périmètres de protection autour des sources de Moulins. Libres au 29/09/2022 ou après l'enlèvement des récoltes.					
MAIZIERES EXTENSION ERNES	"La Sente de Vendoeuvre - Les Basses Mottes"	19 53 10	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNULE ET REMPLACE la publicité du 15/03/2022 : Parcelles en nature de labour. Les productions sont déclarées relever de l'agriculture biologique à l'exception de 43a sur ERNES.					
BIEN RURAL					
FORMIGNY-LA-BATAILLE	La Perelle (Formigny)	03 39 70	<input checked="" type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelle en herbe avec présence de 2 hangars et apprentis					
SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION MONTBERTRAND	La menardiere	19 94 32	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bâtiment agricole à reprendre d'une surface totale de 19ha 94a 32ca comprenant des parcelles en nature d'herbage exploitées en agriculture biologique pour 12 ha 28 a et 2 parcelles boisées. Reprise de cheptel et matériel à prévoir.					
50 MANCHE - 02 31 47 23 64					
LA BLOUTIERE	Le Pré du Moulin	17 19 70	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recherche de bailleur. Biens loués sur la totalité de la surface					
GRAIGNES-MESNIL-ANGOT	La Longue Pièce	5 56 42	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VIRANDEVILLE	La Moutonnerie, Les Hougues	2 02 40	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
61 ORNE - 02 31 47 23 67					
TRANSMISSION D'UN MASSIF FORESTIER					
ECOUCHES LES VALLEES EXTENSION LOUGE SUR MAIRE	Bois Gondouin - Bois de Saint-Ouen	9 52 25	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27 EURE - 02 35 59 66 97					
COURCELLES-SUR-SEINE	Hameau de Courcelles, l'Île Mien, Les Banques	18 75 92	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelles en nature de labour					
BOIS-NORMAND-PRES-LYRE	Le Parche Noret, Les Fondrières, Le Bourgere, La réserve	29 92 17	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
parcelles en nature de labour et prairie avec présence d'un ancien bâtiment de stockage					
AUTHEUIL-AUTHOUILLET	Le Bois l'Abbé, Bois des Deserts	14 53 78	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelles en nature de labour					
SAINT GEORGES DU VIEVRE	Launay, De Saint Benoist	7 32 64	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Parcelles en nature de prairie et de labour					
76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93					
BOSC MESNIL	"Bois du Saussay"	0 30 10	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parcelle en nature de Bois-Taillis.					
EXPLOITATION AGRICOLE					
BENOUVILLE - ETRETAT - PIERREFIQUES - LE TILLEUL	"Le Bout de la Ville" "Côte du Mont" "Ferme du Mont" "La Tourniolle" "Le Riboudin"	74 53 10	<input type="radio"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cession partielle d'une exploitation en vente et en location d'une surface totale de 74 ha 53 a 10 ca avec fond agricole comprenant cheptels vif et mort et droits incorporels - 40 ha 32 a 73 ca à l'achat sous réserve d'arpentage + 4 ha 37 a 44 ca en location par bail de 9 ans + 17 ha 85 a 75 ca en location par convention d'occupation temporaire et d'usage agricole + 11 ha 97 a 18 ca en location par bail de 18 ans sous réserve d'arpentage - Libre au 29.09.2022.					